



ASSET
MANAGEMENT



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 22 mai 2023

LBPAM ISR Obli Février 2029 : un nouveau fonds obligataire à échéance, soutenu par un cycle de marché plus opportun

La Banque Postale Asset Management (LBP AM) et Louvre Banque Privée annoncent la commercialisation de *LBPAM ISR Obli Février 2029*.

Ce nouveau fonds obligataire à échéance majoritairement investi en titres *High Yield* (à *haut rendement ou caractère spéculatif**), est conçu et géré par LBP AM et distribué par Louvre Banque Privée.

LBPAM ISR Obli Février 2029 sera proposé aux clients de Louvre Banque Privée au sein de contrats d'assurance-vie et de contrats de capitalisation des assureurs partenaires. La période de commercialisation s'étend jusqu'au 15 juillet 2023. *LBPAM ISR Obli Février 2029* figure parmi les rares solutions d'investissement obligataire à échéance, certifiées par le Label ISR. Le FCP répond aux exigences de reporting de l'article 8 du règlement SFDR et se distingue par un profil de risque mesuré (SRI 2), ainsi qu'un niveau de durabilité inédit pour cette classe d'actifs (25% au minimum).

Un momentum jugé favorable

Le lancement de cette offre intervient à un moment jugé favorable pour les investisseurs au regard du contexte des marchés obligataires. La hausse continue des taux d'intérêt au cours des derniers trimestres a notamment permis une reconstitution des spreads**, ouvrant la voie à des points d'entrée désormais intéressants.

« *Le cycle de normalisation des taux d'intérêt a permis à la classe d'actifs de retrouver son attrait, après quasiment quinze ans de taux à des niveaux remarquablement bas. Dans l'intérêt des porteurs, nous souhaitons déployer cette solution dans une séquence propice, autrement dit pas trop tôt, pour laisser s'estomper la volatilité observée au début de la remontée des taux* » affirme Vincent Cornet, Directeur des Gestions chez LBP AM.

« *Cette nouvelle offre permet à nos clients de diversifier leurs investissements vers un actif qui combine recherche de sécurité et forte exigence de durabilité dans un cadre fiscal avantageux. Cette collaboration avec LBP AM s'inscrit dans une démarche porteuse de sens et dans le partage de valeurs positives et citoyennes communes* » ajoute Aurélie Tristant, Membre du Directoire chez Louvre Banque Privée.

L'approche ISR caractéristique de LBP AM

En détails, le fonds est investi en obligations et autres titres de créances internationaux (privés et publics), essentiellement européens et de catégorie mixte *Investment Grade* et *High Yield**. Sa stratégie repose sur une gestion fondamentale et discrétionnaire, de conviction, favorable à la sélectivité des titres. Il en résulte un portefeuille relativement concentré d'une soixantaine de positions aujourd'hui. Le 'bond-picking'*** du fonds fait la part belle aux leaders européens et dont la qualité de crédit est généralement située dans le compartiment le mieux noté du *High Yield*.



ASSET
MANAGEMENT

Le fonds se caractérise aussi par une maturité plus longue, proche de 5,5 ans, que celle de la plupart des fonds obligataire datés de la place, contribuant à optimiser les sources de rendement à long terme. L'objectif est de chercher des opportunités de rendement selon les conditions de placement recommandées***, tout en assurant la mise en œuvre de l'approche ISR caractéristique de LBP AM.

Celle-ci repose sur des critères d'analyse extra-financière, permettant d'identifier les émetteurs dont les pratiques en matière de développement durable sont jugées parmi les meilleures (selon l'évaluation de LBP AM). Pour cela, LBP AM utilise sa méthode d'évaluation propriétaire et développée par ses équipes (« GREaT »), axée sur la gouvernance responsable, la gestion durable des ressources, la transition énergétique et le développement des territoires.

*High Yield : obligations à haut rendement ou à caractère spéculatif. La catégorie High Yield regroupe les titres dont la notation de crédit s'établit de « C » à « BB+ », selon les principales agences de notation. Investment-Grade : obligations perçues comme étant de meilleure qualité, dont la notation de crédit s'établit de « BBB- » à « AAA » selon les principales agences de notation.

**Spread : mesure d'écart entre un taux d'intérêt et un taux de référence, exprimé généralement en points de base. Bond-Picking : sélectivité des titres obligataires.

***Horizon de placement recommandé : de la souscription durant la « Période de Commercialisation », jusqu'à l'échéance, soit le 28 février 2029 (la « Date d'Échéance »). Sans garantie de capital.

Avertissement :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances de l'OPC suivent des fluctuations de marché. Les OPC peuvent présenter un risque de perte en capital.

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ou une sollicitation, ni une recommandation personnalisée en vue de la souscription des OPC de la société de gestion LBP AM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que tout investissement comporte des inconvénients et des avantages qu'il convient d'apprécier en fonction du profil personnalisé et étudié de chaque investisseur et que, préalablement à tout investissement, et en vue d'éviter un investissement dans un OPC qui ne correspondrait pas à son profil, l'investisseur doit bien prendre connaissance de la documentation légale de l'OPC.

Veillez vous référer au prospectus et au document d'informations clés de LBPAM ISR Obli Février 2029 avant de prendre toute décision finale d'investissement.

L'investissement dans ce FCP peut comporter des risques, parmi lesquels :

Risque de taux : Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité. En période de hausse des taux d'intérêt, la valeur liquidative du FCP pourra baisser de manière significative.

Risque de crédit : en cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le FCP baissera ; cette baisse pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à la détention de titres dont la notation est basse ou inexistante : le FCP se réserve la possibilité de détenir des titres dont la notation est basse ou inexistante.

Ainsi, l'utilisation des "titres à haut rendement / high yield" (titres présentant un risque de défaut plus élevé et une volatilité plus importante) peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : le FCP investit majoritairement dans des titres "à haut rendement / high yield", les volumes échangés peuvent ponctuellement se trouver réduits dans certaines conditions de marché. Les fourchettes de cotation peuvent s'en trouver élargies.

Risque lié à l'engagement sur les instruments financiers à terme : les stratégies mises en œuvre via les instruments financiers à terme proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire appliqué au FCP repose sur la sélection des titres de créances et obligataires. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants. La performance du FCP peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du FCP peut en outre avoir une performance négative



ASSET MANAGEMENT

Risque de perte en capital : le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque de dégradation de la note ESG : un titre constitutif portefeuille peut devoir être cédé au motif que l'émetteur ne satisfait pas aux exigences de la société de gestion en matière d'Investissement Socialement Responsable. Dans le cas de conditions de marchés moins favorables, la ou les valeurs sélectionnées en substitution pourraient afficher un rendement moins élevé et donc avoir un impact négatif sur le rendement global du portefeuille.

A propos de La Banque Postale Asset Management (www.labanquepostale-am.fr)

La Banque Postale Asset Management est détenue à hauteur de 75% par La Banque Postale et 25% par Aegon Asset Management. Leader de l'ISR sur les gestions de conviction multi-spécialiste, LBP AM propose quatre pôles d'investissements : le pôle actions par sa filiale Tocqueville Finance, le pôle actifs réels & privés, le pôle multi-actifs & performance absolue et le pôle solutions quantitatives. À ses clients investisseurs institutionnels, assureurs, mutuelles, grandes entreprises et distributeurs externes, elle présente une offre en fonds ouverts, fonds dédiés et mandats. Au 31 décembre 2022, les encours consolidés de LBP AM et sa filiale Tocqueville Finance s'élèvent à 56 milliards d'euros d'actifs gérés et distribués.

A propos de Louvre Banque Privée (www.louvrebanqueprivée.fr)

Louvre Banque Privée, filiale de La Banque Postale, propose une offre globale à destination d'une clientèle de familles, chefs d'entreprise, dirigeants. Unique par son modèle de banque privée ancrée dans les territoires, Louvre Banque Privée est présente dans 90 villes en Métropole et DROM-COM. Louvre Banque Privée offre à ses clients ses différents pôles d'expertise : l'ingénierie patrimoniale, la gestion de fortune, la gestion sous mandat 100 % ESG, les solutions de financements patrimoniaux, l'investissement immobilier en direct avec sa filiale Louvre Banque Privée Immobilier Conseil.

Contacts Presse

La Banque Postale Asset Management : Citigate Dewe Rogerson

Kristell LE NADAN
+33 6 98 49 22 27

Kristell.lenadan@citigatedewerogerson.com

Charlotte LATTRON
+33 7 60 90 89 18

Charlotte.lattron@citigatedewerogerson.com
06 38 27 32 91

Louvre Banque Privée :

France PLASSE – france.plasse@laposte.fr
06 08 47 75 41

Stéphanie NOEL – stephanie.noel@laposte.fr